

Caen, le 11 juillet 2011

C.T.P.D. du 27 juin 2011 : compte-rendu

Le C.T.P.D. a été réuni le 27 juin 2011 avec, pour ordre du jour, les sujets suivants :

- Rapport d'activité de la DRFiP du Calvados,
- Programme annuel de prévention 2011,
- Mise en place de la DISI (Direction Interrégionale des Services Informatiques),
- Accueil des professionnels à Caen-Délicivrande,
- Formation professionnelle : bilan activité 2010-2011 et plan 2011-2012,
- Déploiement des organigrammes fonctionnels,
- Aménagement des horaires d'ouverture de la trésorerie de Le Bénv-Bocage,
- Questions diverses.

Liminaire des représentants FO-DGFIP :

Monsieur le Président,

Le drame qu'ont vécu les participants au CHS M de vendredi dernier ne fait que renforcer – si c'est encore possible – ce que les représentants **FO-DGFIP** ne cessent de vous répéter au cours de rencontres formelles et informelles sur le degré de lassitude, de fatigue et d'exaspération des agents de tous grades.

Avec l'empilage

- de réformes mal préparées,
- d'outils informatiques non opérationnels et très (très) loin d'apporter les améliorations que la Direction Générale leur attribue avec une générosité sans égale,
- de suppressions d'emploi permanentes, génératrices d'heures supplémentaires non rémunérées, d'écètements et d'un stress inégalé,
- de départs d'agents (mutations et retraites) non remplacés et, par conséquence directe, avec de longues vacances d'emploi qui se multiplient, en particulier dans les postes comptables de votre direction régionale,

pensez-vous vraiment qu'il soit nécessaire d'y ajouter sanctions et brimades de toutes sortes telles que :

- notes à évolution négative pour des agents qui ne parviennent plus à "suivre la cadence",
- mutations d'office d'agents de la direction possibles au fonds, mais d'une vraie brutalité dans la forme,
- non inscriptions non explicables ni expliquées sur tableaux d'avancement à IDIV de classe normale ou hors classe.

Autant d'exemples qui nous permettent à nous, représentants **FO-DGFIP** du personnel, de vous demander d'examiner au plus près la situation des agents placés sous votre autorité et d'en déduire toutes les instructions et directives nécessaires à l'encadrement des agents dans les postes et services.

Et puis, enfin, que cesse ce « culte du secret » : les agents comme leurs représentants ne sont pas dupes des démarches, projets et manipulations en cours qui ne se veulent connus que de la seule direction.

Avec, pour conclure, notre espoir, partagé – nous le souhaitons - par tous les représentants de ce CTPD : que jamais notre département ait à vivre un drame tel que celui vécu lors du dernier CHSM.

Rapport d'activité de la DRFiP du Calvados

Les représentants **FO-DGFiP** ont, cette année encore, déploré que, d'un exercice à l'autre, les documents soumis aux représentants du personnel ne sont que très difficilement comparables.

A la question de la baisse du taux de recouvrement des impôts et de sa liaison avec la réforme des SIP, la réponse - sans surprise - réfute cette analyse, faisant de la crise économique l'explication essentielle sinon unique.

Les représentants **FO-DGFiP** se sont inquiétés de l'avenir du réseau comptable. M. BERGES, président du CTPD, se voulant rassurant même s'il ajoute que toucher au maillage urbain est plus facile que toucher au maillage rural où les élus sont plus demandeurs du soutien de l'administration..

Programme annuel de prévention 2011

Le DUERP - Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels - a été présenté dans sa version définitive (avant sa présentation au CHS du 30 juin). Enfin presque puisque la parité syndicale est parvenue à convaincre la parité administrative pour un ajout d'une ligne "tous postes" et "tous agents" où le lien du "risque psychosocial" est reconnu avec les suppressions d'emploi.

C'est à partir de ce DUERP que le PAP - Plan Annuel de Prévention - mis en place à partir des risques professionnels pourra être mis en place par les différentes directions départementales du ministère, mais - est-il utile de le préciser - en fonction des possibilités budgétaires...

En parallèle à la discussion, le problème du relogement de la trésorerie de Lisieux Intercom a été à nouveau abordé avec quelques infos lâchées par la direction :

- la DGFiP a donné un accord écrit pour une solution de relogement, mais ...
- la DGFiP refuse (de financer) un relogement transitoire,
- M. Berges et Nottebart admettent que les normes en matière de sécurité et incendie sont totalement non respectées [difficile de dire autrement après les rapport de l'IHS et du Médecin de Prévention]
- le bureau logistique va passer très rapidement et voir toutes les améliorations possibles d'apporter dans l'intérêt des agents et de leurs conditions de travail (exemple pris sur des travaux d'aménagement "menuisier" faits dans le poste d'Aunay-sur-Odon) [aménagement menuisier = confection de mobilier "sur mesure" pour apporter un gain de place et *aérer* les postes de travail],
- pour la réalisation de ces travaux, pas de nouveaux crédits, mais il faudra "rogner" sur d'autres travaux prévus dans d'autres sites du département [cette solution sera-t-elle au final d'une grande "économie" par rapport à un relogement provisoire ?]
- pour le relogement définitif, toujours pas de solution en vue...

Dossier que les représentants **FO-DGFiP** suivront pas à pas...

Mise en place de la DISI

En présence de Mme HERMANT, future responsable de la DISI Paris-Normandie (environ 600 agents), est discutée de la mise en place de cette structure qui intègre les missions informatiques et les agents en charge de leur exécution dans une direction "à part".

Concernant les emplois et sans que l'information ait fait l'objet d'une transmission préalable aux représentants du personnel [cela fait partie du "culte du secret" dénoncé dans leur liminaire par les représentants **FO-DGFiP**], 54 agents de la DRFiP Calvados (48 informaticiens "gestion publique" + 3 "CMI" filière fiscale et 3 agents administratifs) vont rejoindre cette nouvelle structure. Confirmation a été donnée que les agents de gardiennage restaient attachés à la DRFiP. La DRFiP pourrait être amené à "payer" un emploi supplémentaire au titre de la gestion RH !

A propos du gardiennage, les représentants **FO-DGFiP** ont fait état de l'inquiétude des gardiens du site Pierre-Heuzé qui voient leur effectif diminué (les départs ne sont pas remplacés) et leur nombre d'heures augmenté et s'inquiètent de la pérennité de leur mission.

Accueil des professionnels à Caen-Délicrande

Le projet proposé par l'administration (mise en place d'une nouvelle rotation entre les 3 SIE pour la gestion de l'accueil du public) est présenté comme ayant reçu l'aval des agents. Les représentants **FO-DGFiP** ont demandé les comment de l'accord en faisant référence à ce qui se fait dans la filière

"gestion publique" lors - par exemple - d'un changement des heures d'ouverture d'un poste comptable : tous les agents concernés par un tel changement signent un état pour exprimer ou leur accord.

Projet voté à l'unanimité en précisant que ce projet ainsi que la fermeture méridienne feront l'objet d'un bilan en fin d'année.

Formation professionnelle : bilan activité 2010-2011 et plan 2011-2012

Pour la dernière fois, ce sont 2 bilans séparés qui ont été présentés pour la formation professionnelle des 2 filières départementales. Les représentants du personnel ont demandé que les agents ne se voient pas opposer de refus de suivre des formations auxquelles ils sont inscrits régulièrement. Le président du CTPD a souhaité ne pas constater d'opposition systématique !!!

Déploiement des organigrammes fonctionnels

La notion de "risques et de leurs mesures" a fait débat : entre moyen nécessaire pour la détermination du "qui fait quoi et comment", sécurisation des procédures et "flicage des agents", il y a une mince frontière que la mise en place généralisée de ces organigrammes fonctionnels permettra (peut-être) de mieux visualiser.

Aménagement des Horaires d'ouverture de la trésorerie de Le Bénv-Bocage

Malgré le fait que l'accord signé des agents n'ait pas été transmis dans les documents liés à la convocation du CTPD, les nouveaux horaires – « approuvés par l'ensemble des agents du poste » précise la direction – ont été validés à l'unanimité : ouverture au public du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Nouveaux horaires votés à l'unanimité

Questions diverses

- Service Liaison-Rémunérations : la rumeur (mais, est-ce seulement une rumeur ?) est allée jusqu'aux agents du service Liaison-Rémunérations de la Pierre-Heuzé... Les représentants **FO-DGFiP** ont fait savoir que, si cette opération de transfert devait se réaliser, il était absolument indispensable qu'une information soit réalisée suffisamment à l'avance afin que les agents concernés puissent anticiper des mesures liées, en particulier, aux inscriptions dans les écoles, crèches ou gardes de leurs enfants. Le Président a voulu "calmer le jeu" en précisant qu'à ce jour, aucune décision n'avait été validée et qu'un transfert éventuel prendrait en compte les contraintes exprimées par les agents.
- Indemnité de vêtement : sur question des représentants **FO-DGFiP**, réponse a été faite que les agents concernés avaient reçu le courrier nécessaire à cet indemnité de vêtement.
- CDI-CDIF : si la direction locale admet que cette réforme devra être reprise un jour... Actuellement, aucun calendrier n'est connu pour une reprise de cette réforme !
- Formation et stationnement : les représentants **FO-DGFiP** ont reçu confirmation que, pour les agents hors Caen pourront prétendre au remboursement aux frais de stationnement lors de formations sur le nouveau site unique de formation situé dans le bâtiment Bertrand.

Les délégués **FO-DGFiP en C.T.P.D.**

Marie-Claire AUBRY Françoise DIMICOLI Frédéric GABRIELLE Bruno GILBERT
Jean-Marc LECOUEY Christophe LESUEUR Géraldine TANQUEREL
Expert : Nathalie BLANCHOT

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,
ne pas hésiter à prendre contact**

par mail (fo.dr4ip4@dg4ip.4inances.gouv.fr) ou par tél. au **02-31-38-34-61**.